

## 9 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION



1 ►

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 ►

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.



3 ►

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 ►

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 ►

Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 ►

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



### PENDANT L'APPLICATION



7 ►

Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.



### APRÈS L'APPLICATION



8 ►

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 ►

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	<b>N°Azur 0 810 02 30 33</b> <small>Prix Appel Local</small>	ou <a href="http://www.bASF-agro.fr">www.bASF-agro.fr</a>
Une question de santé	MSA	<b>Phyt'altitude</b> <b>N° Vert 0 800 887 887</b>	
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 <b>01 49 64 57 33</b>	
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	<b>N°Azur 0 810 12 18 85</b> <small>Prix Appel Local</small>	ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

© Marcuse déposée BASF - Regalis® - Autorisation de vente : N°20100632 - Sans classement - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses conditions et précautions d'emploi.

E S T I M E Z V O T R E G A I N

**NOUVEAU  
PRIX**

Parlez-en à votre distributeur



Substance de croissance  
pour pommiers

**REGALIS®**

Partenaire de votre rentabilité

**BASF**

The Chemical Company

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur [www.bASF-agro.fr](http://www.bASF-agro.fr)

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



## PARTENAIRE DE VOTRE RENTABILITÉ...

Aujourd'hui 83% des utilisateurs\* sont fidèles à REGALIS® pour les avantages qu'il apporte. Vous aussi découvrez REGALIS® dans les conditions propres à votre verger, tout en bénéficiant de son nouveau prix.

- Réduit** jusqu'à 40% les temps de taille d'hiver et permet des économies sur les coûts de main d'œuvre
- Réduit** de 80 à 100% les temps de taille d'été.
- Favorise** une végétation plus ouverte et offre une meilleure exposition des fruits à la lumière
- Donne** un meilleur équilibre entre croissance végétative et mise à fruit
- Optimise** la pénétration de la pulvérisation dans la végétation
- Protège** les filets pare-grêle

Regalis® s'applique dès 3 à 5 cm de longueur des nouvelles pousses. Effectuer un second passage 3 à 4 semaines après le premier.

### RESULTAT ECONOMIQUE

Exemple de calcul à partir de données moyennes nationales

#### > Coût taille d'hiver

11,45 €/h x 93h/ha = 1065 €/ha

#### > Economie moyenne permise par Regalis

33% soit environ 350 €/ha

#### > Coût taille d'été

10,20 €/h x 38h/ha = 388 €/ha

90% soit environ 350 €/ha

\* Représente 89 % des superficies où REGALIS a été utilisé.

## ... POUR VOTRE VERGER : Estimez votre gain

### COÛT DE LA TAILLE D'HIVER

Temps de taille  
par hectare

X

ha

Nb d'hectare  
à traiter

X

€/h

Coût horaire

=

€

Coût total hiver  
(A)

### COÛT DE LA TAILLE D'ÉTÉ

Temps de taille  
par hectare

X

ha

Nb d'hectare  
à traiter

X

€/h

Coût horaire

=

€

Coût total été  
(B)

### GAIN ESTIMÉ AVEC REGALIS®

(A) hiver (C)

 X  = 

(B) été (D)

 X  = 

### COÛT REGALIS® POUR VOTRE VERGER

Quantité totale  
Regalis® en kg

Coût €/kg

Coût total  
Regalis® € (E)

=

### GAIN RÉALISÉ SUR VOTRE VERGER

Gain hiver  
(C)

Gain été  
(D)

Coût Regalis®  
(E)

GAIN FINAL

+

-

=

€

Remarque importante : • Les coûts et temps de taille retenus proviennent d'une étude réalisée en 2006 auprès de 200 arboriculteurs. • L'économie moyenne permise par REGALIS résulte des observations obtenues dans les essais sur la période 2001-2004 confirmés par nos propres observations. Ces résultats constituent donc une moyenne. L'attention de l'utilisateur doit être attirée sur le fait qu'ils ne permettent pas de préjuger à l'avance du gain obtenu dans les conditions propres à chaque verger et aux conditions d'emploi du produit qui sont sous la responsabilité de l'utilisateur.